

Ordre de renvoi

Extrait des procès-verbaux du Sénat, le 9 avril 1974:

Conformément à l'ordre du jour, le sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Langlois, appuyée par l'honorable sénateur Denis, C.P., tendant à la deuxième lecture du bill C-5 intitulé: «Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada et d'Air Canada depuis le 1^{er} janvier 1973 jusqu'au 30 juin 1974, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie de Chemins de fer Nationaux du Canada et de certaines débetures qu'émettra Air Canada».

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Martin, CP, que le bill soit déferé au Comité permanent des Transports et des Communications.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat
Robert Fortier